

**République Française**

**Département de Savoie**

**Commune de MOTZ**

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL** **Séance du 23 juillet 2021**

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, le Vendredi 23 juillet 2021, à 19h00, salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Marie-Thérèse Dejey, Adjointe, pour le Maire empêché.

Etaient présents : Monsieur Roland Remondat, Monsieur Vincent Laloy, Madame Marie-Thérèse Dejey, Monsieur Denis Jeantet, Madame Zoé Buckley, Madame Myriam Ortiz-Gutierrez, Monsieur Gérard Clerc, Monsieur Olivier Morelle

Etaient absents excusés : Monsieur Daniel Clerc (pouvoir à Madame Marie-Thérèse Dejey) et Monsieur Sébastien Fani (pouvoir à Madame Zoé Buckley)

Etait absent : Monsieur Olivier Berthet

Madame Myriam Ortiz-Gutierrez est désignée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 18 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

## **ORDRE DU JOUR**

### **Réhabilitation de la Maison Jaune au Chef-Lieu**

Madame Marie-Thérèse Dejey, Adjointe, rappelle que la commune souhaite réaliser la réhabilitation de la maison acquise en 2018, au Chef Lieu, et créer un espace public de qualité en intégrant du stationnement.

Une consultation pour la maîtrise d'œuvre sur esquisse renforcée (procédure adaptée restreinte) a été lancée, et trois cabinets d'architecture ont été retenus afin d'élaborer une esquisse renforcée du projet.

Le 18 juin dernier, le Conseil Municipal a fait le constat que suite aux exposés des différents projets, aucun dossier ne satisfaisait pleinement ses attentes, et avait décidé de se laisser le temps d'une réflexion supplémentaire avant de se prononcer.

Une réunion de travail a eu lieu le 15 juillet 2021, et après réflexion, débat et échanges, le Conseil Municipal décide, avec 6 voix pour et 2 voix contre, de retenir la proposition du cabinet d'architecture PAGES PICOT ARCHITECTES de Barberaz (73).

## **Questions diverses :**

### **- Dépôt de Blinty**

Une visite d'inspection par les services de l'Etat a eu lieu le 26 janvier dernier. Le dépôt de Blinty a été classé non-conforme aux règlements en vigueur. Certains aménagements doivent être réalisés.

Celui-ci sera donc fermé aux usagers jusqu'à la fin des travaux de mise en conformité.

### **- Lame à neige**

La lame à neige utilisée par notre personnel communal date de plus de 30 ans et est usée.

Cet investissement avait été prévu au budget et doit être réalisé avant l'hiver prochain.

Un devis a été reçu en mairie. Des élus se sont déplacés chez le fabricant pour voir le matériel proposé. Une réflexion est en cours.

### **- Ecole**

Lors des derniers conseils d'école, Madame La Directrice de l'école de Motz nous a fait part de problèmes de luminosité et de chaleur dans la salle de classe. En effet, de simples rideaux se trouvent au rez-de-chaussée du bâtiment de l'Ecole, à l'intérieur de la salle de classe et de la salle de garderie. Ces tissus rendent difficile et inconfortable l'utilisation du TBI (Tableau Blanc Interactif). Une étude thermique effectuée et proposée gratuitement par le SDES (Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie) a révélé qu'il n'était pas nécessaire de changer les boiseries. Le Conseil Municipal décide donc d'aménager des volets sans changer les fenêtres et des devis ont été demandés pour l'installation de stores roulants solaires.

### **- Fermeture du secrétariat de mairie**

Pour information, le secrétariat de mairie sera exceptionnellement fermé les samedis 04 septembre 2021 et 11 septembre 2021.

**La séance est levée à 19h30**